



Société de l'industrie minérale  
District Nouvelle-Aquitaine

# Journée technique

**Un pôle d'excellence technologique en constante évolution  
Site Orano de Bessines-sur-Gartempe (Haute-Vienne)**

**Jeudi 23 septembre 2021**

Depuis plus de 60 ans, Orano accueille des activités industrielles majeures à Bessines-sur-Gartempe. Suite à la fermeture progressive des mines en France, ce site s'est reconverti depuis maintenant 20 ans dans de multiples domaines tels que le développement de nouveaux procédés d'extraction de l'uranium, le développement des thérapies liées à l'utilisation d'éléments radioactifs pour traiter certains cancers, la gestion et la surveillance des anciens sites miniers, l'entreposage d'uranium appauvri ou bien encore la création d'un musée de la mine.



Le musée Urêka à Bessines-sur-Gartempe.

La mine d'uranium de Bellezane réaménagée.



© Orano

À Urêka, espace muséographique dédié au minerai d'uranium, Orano détaillera les activités présentes à Bessines, dont :

- L'après-mine d'Orano en France qui gère, entre autres, les anciens sites miniers sous la responsabilité du groupe, notamment en assurant la surveillance et en garantissant l'absence d'impacts sanitaire et environnemental ;
- Le Centre d'innovation en métallurgie extractive (Cime) qui développe des solutions scientifiques et techniques pour répondre aux besoins de ses clients dans les domaines de l'énergie, l'environnement, la santé, le recyclage industriel. Ainsi, courant 2020, a été monté le projet *Recyvabat* pour développer une solution innovante de recyclage en boucle fermée des batteries lithium-ion des véhicules électriques.

Après le déjeuner, qui se déroulera au musée, nous visiterons le tout nouveau Cime et le site réaménagé de Bellezane.

## programme

9 h 30	<b>Accueil café au musée Urêka.</b>
10 h 00	<b>Présentation d'Orano Bessines.</b>
10 h 30	<b>Présentation détaillée des activités Cime et après-mine.</b>
11 h 30	<b>Visite du musée Urêka et déjeuner.</b>
14 h 00	<b>Visite du Cime.</b>
16 h 10	<b>Visite du site de Bellezane.</b>
17 h 30	<b>Fin de la journée.</b>

## important

Le nombre de visiteurs étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée. Pour des raisons de sécurité, nous tenons à rappeler que les participants à la visite doivent porter des chaussures de sécurité, un casque, des lunettes et un gilet de sécurité.

Nous appliquerons les règles sanitaires en vigueur.

**Société de l'industrie minérale**

17 rue Saint-Séverin - 75005 Paris - France

www.lasim.org – contact@lasim.org

Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 – Fax +33 (0)1 53 10 14 71

# conditions générales

## INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale  
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

## important

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

## MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

## RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :

Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71

E-mail : [contact@lasim.org](mailto:contact@lasim.org)

# Bulletin d'inscription

Un pôle d'excellence technologique en constante évolution  
Site Orano de Bessines-sur-Gartempe (Haute-Vienne)  
District Nouvelle-Aquitaine  
Jeudi 23 septembre 2021

Nom : ..... Prénom : .....

Société : ..... Fonction : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél. : ..... Fax : ..... E-mail : .....

Numéro de TVA intracommunautaire : .....

Secteur :  administration - organisme public  recherche - ingénierie  enseignement  fédération - association  
 industrie  fabricant de produit finis  exploitant  constructeur - fournisseur  autre.....

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation :  60 € TTC pour les membres Sim

n° de carte membre obligatoire : ..... / .....

75 € TTC pour les non-membres

→ Je règle par  CB  Eurocard Mastercard  Visa  American Express

N° :     /     /     /

Date d'expiration :   /   3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire : .....

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT21-01) :

SG Paris Saint-Michel IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

## profitez-en pour adhérer à la Sim !

- |   |       |
|---|-------|
| <input type="checkbox"/> société  | 285 € |
| <input type="checkbox"/> individuelle                                   | 50 €  |
| <input type="checkbox"/> retraité, sans-emploi,<br>étudiant, enseignant | 30 €  |

### Adhérer à la Sim, c'est...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

[www.lasim.org](http://www.lasim.org)